



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

DIÉTÉTIQUE

E4- Économie et Gestion

SESSION 2015.

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Objectifs de l'épreuve :

- L'épreuve permet d'apprécier les connaissances fondamentales en économie et gestion ainsi que leur mobilisation dans le cadre des activités du diététicien.

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire n°99-186, 16/11/1999)

Document à rendre avec la copie :

Annexe A :page 8/8

Les 4 parties sont indépendantes

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 1/8

Sommaire

Page de garde	page 1/8
Présentation du sujet.....	page 2/8
Annexe 1 : Présentation de la franchise et du concept	pages 5 et 6/8
Partie I : La franchise	page 2/8
Partie II : L'Analyse du bilan	page 3/8
Annexe 2 : Bilan comptable	page 7/8
Annexe 3 : Bilan fonctionnel	page 7/8
Partie III : La création d'un nouveau centre	page 3/8
Annexe A : Compte de résultat différentiel (à rendre avec la copie).....	page 8/8
Partie IV : Le recrutement	page 4/8

Madame MORET, diététicienne diplômée du BTS diététique, a exercé en milieu hospitalier pendant 7 ans.

Depuis 2 ans, elle a choisi de s'installer en franchise et s'est tournée vers l'enseigne BIEN-ÊTRE & DIÉTÉTIQUE.

Pour exercer son activité, elle a fait l'acquisition d'un local dans le centre d'une ville de 30 000 habitants.

Le concept de cette franchise repose sur l'élaboration de bilans personnalisés et sur un suivi hebdomadaire gratuit. Seuls les compléments alimentaires sont facturés aux clients. (Annexe 1).

PARTIE I : LA FRANCHISE (7 Points / 40)

Madame MORET a suivi une formation comptable et commerciale auprès du franchiseur. Elle a investi 45 000 € (apport personnel), et a embauché une collaboratrice- diététicienne chargée comme elle, d'assurer le suivi des clients et la vente des compléments alimentaires.

Travail à faire :

Question 1.1 Définir la notion de franchise.

Question 1.2 Présenter les avantages et les inconvénients du choix de la franchise et de cette enseigne pour Madame MORET ?

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 2/8

PARTIE II : L'ANALYSE DU BILAN
(9 points / 40)

Madame MORET vient de recevoir le bilan comptable (Annexe 2) pour l'année écoulée. Elle souhaite en faire l'analyse avant une réunion avec l'animateur du réseau.

Elle a établi le bilan fonctionnel (annexe 3).

Travail à faire :

Question 2.1 Distinguer bilan comptable et bilan fonctionnel.

Question 2.2 Calculer :

- le fonds de roulement net global (FRNG).
- le besoin en fonds de roulement (BFR).
- la trésorerie.

Question 2.3 Commenter la situation du centre en vous appuyant sur les résultats obtenus à la question 2.2.

PARTIE III : LA CRÉATION D'UN NOUVEAU CENTRE
(12 points / 40)

Madame MORET souhaite ouvrir un autre centre sous la même enseigne, dans l'est du département. Elle réalise donc une étude commerciale et financière afin de vérifier la rentabilité de son projet.

Elle s'appuie sur des informations obtenues auprès du franchiseur et de la chambre de commerce et d'industrie de la région.

Elle a défini sa zone de chalandise, et elle espère réaliser un chiffre d'affaires de 3 200 € HT par semaine (le centre sera ouvert 48 semaines par an).

Les charges variables correspondent principalement au coût des produits vendus.

Mme MORET applique un coefficient multiplicateur de 2,5.

Les charges fixes ont été évaluées à 80 000 € par an.

Le panier moyen prévisionnel est de 40 € TTC.

Les produits vendus sont soumis au taux de TVA de 5.5%.

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 3/8

Travail à faire :

Question 3.1 : Définir la notion de zone de chalandise.

Question 3.2 : Compléter le compte de résultat différentiel (Annexe A : à rendre avec la copie)- Justifier vos calculs.

Question 3.3 : Calculer le seuil de rentabilité en euros. Préciser le nombre de passages en caisse par semaine auquel il correspond.

Question 3.4 : Commenter les résultats obtenus.

PARTIE IV : LE RECRUTEMENT (12 points / 40)
--

La collaboratrice de Madame MORET partira en congé maternité début janvier.
Madame MORET décide de recruter dès à présent une personne qui la remplacera.

Travail à faire :

Question 4.1 : Quels sont les moyens de prospection dont dispose Madame MORET pour effectuer ses recherches ?

Question 4.2 : Établir le profil du poste de la personne recherchée sous forme de fiche.

Question 4.3 : Rédiger l'annonce que Madame MORET va publier.

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 4/8



BIEN-ÊTRE & DIÉTÉTIQUE

Le concept :

- ⇒ Bilans personnalisés
- ⇒ Suivis hebdomadaires
- ⇒ Large gamme de produits adaptés et de qualité

BILAN

La diététicienne identifie vos besoins.

Elle élabore un bilan complet et définit les objectifs en termes de perte de poids.

Un protocole alimentaire personnalisé est proposé

Durée 30 minutes et **GRATUIT**

SUIVI HEBDOMADAIRE

La diététicienne contrôle votre poids.

Elle vous soutient et vous conseille

Elle discute de vos ressentis

Elle vous propose des aliments adaptés à chaque étape de votre programme

Durée 10 minutes et **GRATUIT**

LES PRODUITS

Une gamme de + de 250 produits diététiques pour

- Maigrir
- Garder la ligne
- Apporter le plaisir gourmand
- Manger équilibré

Les prix des produits sont adaptés à tous les budgets et sont à votre charge

Caractéristiques de la franchise « Bien-être & diététique » :

**Plus de 200 centres répartis sur tout le territoire national.
Implantation dans des villes de plus de 20 000 habitants.
Pas de droit d'entrée. Pas de redevance.
Investissement entre 50 000 et 90 000 € (hors pas de porte).
Formation pratique et théorique « pour réussir son ouverture » et assistance permanente.**

Caractéristiques de marché :

Marché global : plus de 20 millions de français en surpoids.

Principal concurrent :

Naturhouse - CA 72 millions d'Euros

- croissance annuelle du CA de 30%

- 480 centres

BTS Diététique	Sujet	Session 2015
E 4 : Économie et Gestion	Code : DIECOG	Page : 6/8

Annexe 2 : Bilan comptable

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	PASSIF	Montant
<u>Actif immobilisé</u>				<u>Capitaux propres</u>	
Construction	55 000	10 000	45 000	Capital	45 000
Matériel/outillage	75 000	22 000	53 000	Résultat	12 000
<u>Actif circulant</u>				<u>Dettes</u>	
Stocks	22 000		22 000	Emprunts à LT	73 000
Banque	35 000		35 000	Fournisseurs	25 000
Total	187 000	32 000	155 000	Total	155 000

Annexe 3 : Bilan fonctionnel

ACTIF		PASSIF	
EMPLOIS STABLES	130 000	RESSOURCES STABLES	162 000
ACTIFS CIRCULANTS	22 000	PASSIFS CIRCULANTS	25 000
TRÉSORERIE DE L'ACTIF	35 000	TRÉSORERIE DU PASSIF	0
TOTAL GÉNÉRAL	187 000	TOTAL GÉNÉRAL	187 000

ANNEXE A : LE COMPTE DE RÉSULTAT DIFFÉRENTIEL (A RENDRE AVEC LA COPIE)

	MONTANTS	%
Chiffre d'affaires		
- Coûts variables		
= Marge sur coût variable		
- Coûts fixes		
= Résultat		